L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, RUE DE LA GARE, sont ouverts au public, tous les jours, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Téléphone 381.17.

Toutes les insertions doivent être remises en nos bureaux l'avant-veille du jour de la parution, avant 14 heures.

A TRAVERS LA VILLE

COLLISION

A l'angle des rues de Mouvaux et de la Mackellerie, une collision s'est produite entre un camion et une voiture hippomobile conduite par M. Jules Dierick, 42 ans, demeurant à *Croix*, rue des Augiers, au service de la maison Fréval Sibon. Dégâts matériels.

VOL DE BICYCLETTE

Vers 15 h., M. Charles Derbaux, 48 ans, courtier juré, demeurant 99, avenue Gustave Dron, à *Tourcoing*, a été victime d'un voleur qui lui a subtilisé sa bicyclette qu'il venait de déposer dans le hall de la Fédération Industrielle, rue de l'Hôtel de Ville.

PROCES-VERBAL POUR IVRESSE

Un procès-verbal a été dressé à la charge de Joseph Lefèvre, 37 ans, demeurant 23, boulevard de Metz, à *Lys*, qui avait été rencontré en état d'ivresse dans la rue Pierre Motte.

Une femme est renversée et blessée par une auto

Mercredi vers 18 h. 45, alors qu'elle traversait le boulevard de Paris, à hauteur de la rue Dammartin, en empruntant le passage réservé aux piétons Mme Jules Florquin, veuve Niemegeeet, 53 ans, demeurant rue Coligny, cour Benne, 4, a été renversée par une voiture automobile qui a continué sa route.

Mme Florquin fut transportée aussitôt à l'hôpital où les premiers soins lui furent donnés.

On a constaté qu'elle était atteinte d'une fracture ouverte de la jambe avec plaie.

L'AN NOUVEAU

commence bien pour les heureux gagnants de la **LOTERIE NATIONALE** qui ont été favorisés au tirage du 2 janvier, grâce aux dixièmes du **CREDIT DU NORD**, les dixièmes qui gagnent le **GROS LOT**.

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon, pour le ticket N° 5 se poursuivra dans l'ordre suivant :

Secteur N° 2. — Foyer d'Education Ouvrière, 178, rue Jules-Guesdes :

Le 11 janvier : de 8 h. à 12 h. : Place de l'Abattoir, rue Ampère, place Audenaerde, rues Léon-Allard, du Ballon, Bernard, quai de Brest ;

De 14 h. à 17 h. 30 : rues Centrale, du Château, du Collège (3 à 53 et 2 à 68), Condorcet, Coq-Français (3 à 31), Choiseul, Desbonnets, du Duc, Dupleix.

Le 13 janvier : de 8 h. à 12 h. : Rues Pilatures, Fourcroy, Gallilée, Galvani, Gay-Lussac, Grand'Place.

De 14 à 17 h. 30 : Boulevard Gambetta, rue de la Halle, Hôtel-de-Ville, J.-Bte-Glorieux, Henri-Martin, Jeanne-d'Arc.

Le 14 janvier : de 8 h. à 12 h. : Grande-Rue (1 à 279 et 2 à 200).

De 14 h. à 17 h. 30 : Rues Lacroix (1 à 101 et 4 à 92), Lavoisier, Lannoy (1 à 39 et 2 à 44), place de la Liberté, rues Louis-Catrice, de la Poste.

Le 15 janvier : de 8 h. à 12 h. : Quai de Lorient, rues Magenta, du Maréchal-Foch, Montaigne, place et rue Nadaud, rues N.-D.-des-Victoires, de l'Ommelet (1 à 87), Tullerie.

De 14 h. à 17 h. 30 : Rues de l'Ommelet (2 à 84), Parmentier, Pauvrée, Perrot, Pierre-de-Roubaix (1 à 11 et 2 à 22), Sagesse.

Le 16 janvier : de 8 h. à 12 h. : Rue Pollart, Pierre-Motte, boulevard de Starsbourg (1 à 87 et 2 à 126).

De 14 h. à 17 h. 30 : rue Edouard-Anseele (1 à 193).

Le 17 janvier : de 8 h. à 12 h. : Rue Edouard-Anseele (195 à 273).

De 14 h. à 17 h. 30 : Rue Edouard-Anseele (275 à 387).

Le 18 janvier : de 8 h. à 12 h. : Rue Edouard-Anseele (2 à 138).

De 14 à 17 h. 30 : Rue Edouard-Anseele (140 à 284).

Le ticket N° 5 représente une quantité de 100 kgs.

Il est recommandé aux consommateurs de ne pas détacher préalablement les tickets de leur carte départementale, laquelle doit être présentée à chaque inscription.

Le prix du charbon est fixé à 39 fr. 60 les 100 kgs.

Le ravitaillement

Le Comité d'approvisionnement et de répartition nous communique :

Les détaillants devront déposer tous leurs tickets n° 15 collés ar feuille de 100 chez leur grossiste, vendredi ou samedi, dernier délai, en indiquant les quantités de chocolat qui leur restent.

La vente du beurre

La Mairie communique :

Aux consommateurs. — Nous leur rappelons qu'à partir de vendredi après-midi 10 janvier, ils devront se faire inscrire chez le commerçant de leur choix (marchands de beurre, épiciers vendant du beurre, etc...) munis de leur carte d'alimentation et des feuillets « matières grasses ». Ils demanderont leur inscription pour le nombre de rations auxquelles leur famille a droit.

Le commerçant leur délivrera une carte de consommateur. Le dernier délai pour les inscriptions est fixé au dimanche 12 janvier.

Aux commerçants. — Les crémiers, détaillants en beurre, épiciers possédant la carte F ou ayant déposé une demande de carte F devront, à partir de vendredi matin 10 janvier, prendre des listes spéciales pour l'inscription de leur clientèle et des cartes de consommateurs au service du ravitaillement, salle Wattremez, rue de l'Hospice.

Les commerçants devront remettre ces listes au service du ravitaillement, Mairie de Roubaix, entrée Grand'Place, pour le lundi 13 janvier dans la matinée, dernier délai.

Les consommateurs et les commerçants qui négligeraient de s'inscrire ou de produire une déclaration de clientèle se verraient privés de leur approvisionnement en beurre.

L'allocation de chômage partiel

Les travailleurs effectuant moins de 24 heures de travail par semaine peuvent toucher les secours de chômage partiel.

Pour y avoir droit, il faut : 1° que toute ou partie d'usine soit atteinte par le chômage, à l'exception bien entendu, des ouvriers effectuant les travaux d'entretien indispensable ; 2° Avoir chômé 8 jours au minimum dans les 4 semaines qui précèdent immédiatement la mise en chômage ; 3° Présenter un certificat de l'employeur en bonne et due forme, indiquant le nombre d'heures effectuées, ainsi que le montant du salaire.

Les secours sont payables chaque semaine. La semaine est comprise entre le lundi et le samedi ; en aucun cas, il ne peut être payé des secours de chômage partiel pour les semaines précédentes.

AVIS A NOS CLIENTS CORRESPONDANTS DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc...), de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

D'autre part, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et adresse.

La réouverture des cantines scolaires

Depuis la reconstitution de l'Administration municipale, MM. Demeyer, adjoint à l'Instruction publique, et Vanoverrier, adjoint au ravitaillement, étudiant d'une façon toute particulière la question des cantines scolaires.

Malgré les énormes difficultés du moment, l'Administration municipale espère aboutir bientôt à un résultat heureux. La date de réouverture sera, en temps utile, portée à la connaissance de la population par la voie de la presse.

Une réunion à la Fanfare Delattre

La Fanfare Delattre s'est réunie en assemblée générale le dimanche 5 janvier. M. Désiré Hélinch, présidait, assisté de M. Robert Deldicque.

M. Hélinck fit d'abord l'exposé de la situation morale et matérielle de la société

Compte tenu des vingt membres prisonniers, des regrettés musiciens morts au Champ d'Honneur ou décédés depuis le début de cette guerre, la Fanfare Delattre a encore actuellement cinquante membres présents à Roubaix.

Brillante avant la mobilisation cette société aurait tôt fait de recouvrer son lustre.

L'assemblée décida d'allouer un nouveau secours à ses musiciens prisonniers ; ce secours sera distribué aux familles de ces membres lors de la prochaine assemblée générale, qui aura lieu le premier dimanche de février.

Les répétitions continueront à avoir lieu chaque dimanche à 10 h. 30 pendant la saison d'hiver.

M. Hélinch remercia les musiciens de leur présence à cette réunion et leva la séance en leur donnant rendez-vous au pupitre pour dimanche 12 janvier.

AVIS AUX VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE

Les victimes civiles de la guerre 1939-1940, indigentes ou non, sont informées que le Service départemental d'assistance médicale gratuite ne pourra acquitter le règlement des dépenses engagées, à compter du 1er janvier 1941, qu'à la condition que les soins médicaux, pharmaceutiques et orthopédiques, aient été donnés par des praticiens agréés par M. le Préfet, et que les hospitalisations aient été effectuées dans les établissements publics du département.

Sociétés et Comités

COLONIE BELGE DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — Dimanche 12, de 10 à 12 h., 126, rue de la Gare, le secrétaire se tiendra à la disposition des membres pour tous renseignements et renouvellement des cotisations. De service : MM. Hubert Legrand et Georges Dutron.

ASOCIATION INSTITUT TURGOT, ROUBAIX. — Les parents des membres prisonniers sont invités à remettre l'adresse de ceux-ci avec le numéro de la dernière carte de l'Association, au siège, 74, rue du Collège à Roubaix, au plus tard pour le 15 janvier, le Comité devant se réunir incessamment.

SOCIETES SPORTIVES

ACADÉMIE DES SPORTS. — Dimanche 12, à 11 h., réunion du Comité directeur. Ordre du jour très important.

ETAT CIVIL

Naissances. — Etienne Trentesaux, rue de Beaumont, 13, née à la Clinique Maternelle de la Fraternité, avenue Julien Lagache, 20 ; Georgette Crispyn, rue de Lorraine, 53, née à la Maternité Municipale, avenue Julien-Lagache, 20 ; Françoise Caillard, de Mouvaux, rue de Wasquehal, imp. Mahieu 5, née à la Maternité municipale, avenue Julien-Lagache, 20 ; Christiane Deraedt, rue de Jemmepes, 37, cour Georges, 8, née à la Maternité municipale, avenue Julien-Lagache, 20 ; Bernadette Delahaye, rue Isabeau, 15 ; Pierre Marcelli, rue de Rocroi, 57.

Publication. — Germain Rommelaere, mécanicien, d'Hem, 48, rue Alexandre Ribot et Nelly Deplanque, voyageuse, 103, rue Jean Macé.

Décès. — Camille Vanneste, 49 ans, rue Daubenton, 137, cour Desmet, 7 ; Antoine Carlier, 83 ans, rue Nabuchodonosor, 54 ; Adèle Debucquoy, 71 ans, rue de la Basse-Masure, 28 ; Joseph Nyarw, 20 ans, rue Emile-Moreau, 61.

WATTRELOS

Une vente de poulets

A partir de jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11 janvier, des poulets, à raison d'un pour 4 personnes, seront mis en vente chez les marchands de volailles, beurre et œufs, bouchers-charcutiers et autres commerçants qualifiés pour la vente des volailles.

Ces poulets étant réservés à la population wattrelosienne, les commerçants qualifiés pour la vente établiront une liste comportant les noms et prénoms des consommateurs, le numéro de la carte d'alimentation et le nombre de rations.

Dès jeudi, ils pourront présenter leurs listes au Comptoir de la Société du Stade Amédée Prouvost, 161, rue du Commandant-Bossut, à Wattrelos, où il leur sera livré le nombre de rations justifié

Les prix de vente sont fixés à la pièce et suivant grosseur, savoir : 40 fr. 60, 46 fr. 40 et 52 fr. 40.

Les consommateurs sont invités à s'inscrire immédiatement chez l'un des fournisseurs qualifiés de leur choix.

LA DÉFENSE PASSIVE

Rappel de prescriptions

Le Maire rappelle, conformément aux ordres des autorités allemandes, que les prescriptions ci-dessous doivent être rigoureusement observées :

1° L'occultation des lumières des maisons doit être réalisés à 100 % du coucher au lever du soleil.

Dans cet ordre d'idées, il est rappelé qu'un grand nombre de maisons françaises ont des pièces à plafond vitré dont l'occultation de la lumière ne peut être contrôlée que par en haut. Il faut également rendre responsable de l'occultation de ces lumières la personne chargée de la surveillance.

2° Les greniers seront débarrassés afin qu'un début d'incendie n'y trouve aucun aliment.

3° Du sable, des seaux d'eau, extincteurs devront être mis en place avec le concours des locataires et tenus urêts à servir.

4° Les maisons pourvues d'abris et de caves seront équipées avec le concours des locataires, d'outils pour le cas ou l'abri s'écroulerait. Ces outils se composeront de pelles, de pioches, de haches, etc..

Le règlement ci-dessus est valable non seulement pour les maisons par. ticulières, mais aussi pour les hôtels, entreprises commerciales, etc..

Il est ajouté qu'il y a lieu de nommer pour chaque maison une personne qui sera responsable de l'exécution des prescriptions ci-dessus.

Aux amis du Jardin et de la Basse-Cour Familiale. — Les sociétaires sont invités à assister dimanche 12 janvier, café Deltour, Grand Place, au cours de jardinage qui sera donné par M J. Desmons, professeur agréé.

Les familles des prisonniers qui se sont fait inscrire au cours de la réunion de décembre, sont priées d'être présentes. Quelques communications seront faites aux sociétaires.

Les membres de la Commission sont convoqués pour le même jour à 11 h. au siège.

Cartes de priorité. — Les mères de famille ayant au moins 3 enfants français de moins de 14 ans, ou deux enfants de moins de 4 ans, exclusivement à leur charge et les mères décorées de la médaille de la Famille Française, pourront obtenir dès lundi 13 janvier, une carte de priorité.

Elles devront se présenter personnellement à la Mairie, Bureau de l'Etat Civil, munies d'une photographie d'identité, du livret de famille et le cas échéant du diplôme de médaillée.

Pour éviter l'encombrement et la trop longue attente aux guichets il est recommandé de bien vouloir respecter l'ordre ci-après :

Lundi 13 janvier, personnes dont les noms commencent par les lettres A et B ; mardi 14 janvier, lettre C ; mercredi 15 et jeudi 16 janvier, lettre D ; vendredi 17 et samedi 18 janvier, lettres E à K inclus ; lundi 20 0janvier, lettre L ; mardi 21 janvier, lettre M à U inclus ; mercredi 22 janvier et jeudi 23, lettres V à Z.

Etat Civil. — Naissance : Alfred Raevens, rue du Commandant-Bossut, 212.

Décès : Jules Bury, 78 ans ; Jules Briez, 83 ans, rue de la Baillerie, 42 ; Marie Lernou, ép. Gallet, 77 ans, rue de la Carluyère, 22.

CROIX

LA MATINÉE EN FAVEUR DES PRISONNIERS DE GUERRE

La location des places pour la grande matinée offerte en faveur de l'œuvre des prisonniers de guerre de Croix se poursuit dans d'excellentes conditions ; les meilleures places s'enlèvent rapidement et il est probable que la salle des fêtes de la Ville sera archi-bondée dimanche à 14 h. 30.

On sait que la célèbre comédie « Dolly » qui sera interprétée par une pléiade d'artistes de talent prendra tout la première partie de la matinée. Quant à la seconde partie que présentera M. Lemarchand, l'impressario tant estime du public, elle obtiendra un succès sans égal ; le concours de MM. Robervyln, Minabo, J. Seavens, André Demolin, Albert Debuchy, Tréla, Henri Guillaume, concours offert gracieusement par tous les artistes, donnera l'occasion au public de passer quelques heures très agréables il participera en même temps à une œuvre charitable d'une pressante urgence.

Nous rappelons que le prix des places est de : 15 fr., 10 fr., 6 fr., et 4 fr., la location reste ouverte.

Démographie. — Les bureaux de l'état civil ont enregistré dans le courant de l'année : 145 naissances, dont 80 du sexe masculin et 65 du sexe féminin. 191 décès ; 75 mariages, 4 divorces.

Sur les 145 naissances enregistrées, 49 se sont produites à la Maternité : sur ce nombre 6 accouchées n'habitaient pas la ville.

WASQUEHAL

Allocations militaires

Les bénéficiaires de l'allocation militaire sont informés que les certificats d'admission comportant les coupons de paiement pour le premier trimestre 1941 viennent de parvenir à la mairie et qu'ils seront remis aux intéressés, vendredi 10 janvier, de 9 h à midi et de 14 à 16 h., sur remise de la feuille périmée expirée le 31 décembre.

Un grand match au Stade Municipal

U.S. WASQUEHAL CONTRE RACING-CLUB DE ROUBAIX

Les sportifs wasquehaliens et des environs sont conviés à assister, dimanche 12 janvier, à une importante rencontre qui mettra aux prises, au terrain municipal de la rue Delerue, l'Union Sportive locale et le Racing-Club de Roubaix. Qui ne connaît la belle équipe du Racing ! Formée d'éléments de grande valeur, l'équipe roubaisienne tient, en championnat, une des plus belles places. Bien entraînés par Georges Verriest, ancien capitaine de l'équipe de France, les jeunes éléments, encadrés par les anciens qui ont nom : Cottenier, Gonce, Dujardin et leur capitaine Verriest, forment un tout homogène, jouant un football de grande qualité.

De son côté, l'équipe locale fait, depuis un mois, d'excellents résultats, et son redressement au classement donne tous les espoirs.

Nous donnerons, dans un prochain article, la composition de l'équipe locale.

Si le temps le permet, chose souhaitable pour les nombreux sportifs, nous comptons sur la présence de tous les supporters pour encourager les deux formations qui lutteront correctement pour enlever la décision et les trois points si précieux

Coup d'envoi à 15 h. Prix d'entrée : 2 fr 50 aux tribunes couvertes.

Retraites ouvrières et paysannes. — Les titulaires de retraites ouvrières et paysannes sont avisés qu'ils peuvent, dès à présent, faire établir leur certificat de vie à la mairie (5e guichet), en vue de percevoir leur trimestre le 1er février. Se munir du titre.

Assistance aux vieillards. — Les vieillards bénéficiaires d'une allocation mensuelle, dont la carte d'admission est terminée depuis fin décembre, sont priés d'en demander le renouvellement à la mairie, troisième guichet, en vue de pouvoir percevoir la mensualité de janvier à la recette municipale, rue Ferrer, au début de février.

Paiement de secours divers. — Vendredi 10 janvier, paiement des secours de chômage et aux familles privées de ressources : pour le Capreau, de 9 h. à 11 h. 30, à la salle des fêtes, rue de Roubaix ; pour le Centre, à la salle des fêtes, rue Jean-Macé, le même jour, de 14 à 17 h., dans l'ordre habituel. Les réclamations ne seront reçues que le lendemain samedi 11 janvier, de 8 h. 30 à 9 h. 30, au bureau de placement, 16, rue des Lilas (quartier Pharos).

Tournée du contrôleur. — Le contrôleur des contributions directes se tiendra à la disposition des contribuables, à la salle des fêtes, rue Jean-Macé, samedi 11 janvier, de 14 à 15 heures.

Avis aux chômeurs secourus. — Les chômeurs secourus habitant Wasquehal ou Fiers et se trouvant dans l'une des catégories ci-dessous sont tenus de se présenter d'urgence au bureau de placement, 16, rue des Lilas (quartier Pharos), à Wasquehal, munis de leurs papiers d'identité, titres de pension, carte de combattant ou feuille de démobilisation : 1) mutilés de guerre ; 2) anciens combattants ; 3) démobilisés ; 4) veuves de guerre

La retraite aux A.C. de 50 ans. — On sait que les anciens combattants de la guerre 1914-18, atteignant l'âge de 50 ans, ont droit à une retraite gouvernementale de 500 fr. par an. Par suite de la suspension de la permanence mensuelle de la Fraternelle des A.C. du Centre, les intéressés, nés jusqu'au 30 janvier 1891, pourront s'adresser à la mairie, troisième guichet, pour la constitution de leur dossier. Se munir des pièces militaires, acte de naissance sur papier libre et carte du combattant.

Fédération des Mutilés du Travail. — Dimanche 12 janvier, de 10 h. à midi, la permanence de la Fédération nationale des mutilés et invalides du travail fonctionnera au siège, café Deschodt-Ottevaere, 47, rue de Maubeuge, à Croix, où les intéressés recevront tous renseignements concernant leur situation.

A l'Amicale Pharos-Sart. — Le comité de ce groupement ayant décidé d'allouer un secours aux familles des adhérents actuellement prisonniers ou mobilisés, les inscriptions seront reçues au siège, café du Rond-Point, 56, avenue du Sart, dimanche 12 janvier, de 11 h. à midi. Se présenter avec pièces justificatives et la carte de membre de l'A.P.S.

Culture physique. — Jeudi, à 18 h., et vendredi, à la même heure, au siège de l'A.S.W., 51, rue Delerue, séances de culture physique pour les équipiers « minimes » déjà inscrits Les nouvelles inscriptions sont reçues le mardi et le jeudi, à 18 h.

Cours de solfège et d'instruments. — Jeudi, à 18 h. cours gratuit de solfège et d'instruments, au siège de l'harmonie J.-Bte Lepers, café de l'Ecluse, 17, rue Jean-Macé, où on peut présenter les nouveaux élèves aux professeurs chargés de ces cours.

Consultations prénatales. — Samedi 11 janvier, de 14 à 16 h., des consultations prénatales seront données à la maternité municipale, 2, place Fénelon, sous la direction de Mme Hostaux, sage-femme de l'établissement

Chiffre d'affaires et licences. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires (1 %) du quatrième trimestre 1940, et les licences générales de débit de boissons aura lieu vendredi, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h., à la salle des fêtes, rue Jean-Macé.

SPORT ET BIENFAISANCE A LA SALLE DES FETES DU CENTRE

Le Comité des Pingouins Ping-Pong-Club du Centre, dont la devise est : bienfaisance, rappelle à la population que c'est dimanche 12 janvier, à partir de 15 h., que se dérouler a en la salle des fêtes, rue Jean-Macé, le grand tournoi de ping-pong organisé au profit des cuisines populaires de la commune.

Pour ce grand évent sportif, l'actif comité organisateur s'est dépensé sans compter pour assurer la réussite de cette journée de bienfaisance et de sport.

On sait que les plus grandes équipes de la région sont engagées dans ce tournoi, qui promet d'obtenir le plus vif succès et pour tous ceux qui ne connaissent pas encore ce nouveau jeu moderne, disons simplement qu'ils en auront pour leur argent. Ils y verront le P.P.C. des Flandres, ex-Olympique Roubaisien, dont quelques joueurs, tels que Stassaert et Vandenneste, sont classés en première série du Nord, et Decaerteker, Delbergle, équipiers de deuxième série, qui affronteront les équipes 1A et 1B du club wasquehalien qui a remporté de nombreuses victoires au cours de cette saison. Citons, dans cette formation, les frères Gérard et Louis Haquette, G. Sadaune, Ch Vercruysse, M. Bouchez qui, sous l'impulsion de leur dévoué capitaine entraîneur, Lucien Mouchon, se promettent bien de faire mieux que se défendre contre les équipes roubaisiennes et de Fiers-Sart.

Malgré l'importance du programme, le prix d'entrée est fixé à 0.95 seulement. Le premier match commencera à 15 h. précises.

Etat civil. — Publication de mariage — Adrien Moyson artisan plafonneur, 56, avenue du Sart, et Germaine Herman, sans profession, rue Kléber, 15

Décès. — Marie Turbelin, épouse Delebecque, 85 ans, petits ménages du Centre, rue Delerue.

FLERS-BREUCQ

UNE FERME EST CAMBRIOLÉE

Le préjudice se monte à 1.000 francs

Mercredi, vers 6 h., M. Pierre Delesalle, à la ferme « Espagnole » 6, rue Lamartine, a constaté le passage de cambrioleurs dans les dépendances de sa ferme. Les cambrioleurs avaient emporté 3 gros lapins et deux à trois cents kilos de pommes de terre. Un peu plus loin, ils avaient fait main basse sur 150 kilos de plants de pommes de terre. D'autre part, ils s'étaient introduits dans l'étable et avaient tenté de tuer un jeune porc pesant 60 kilos, qui fut retrouvé dans la cour de la ferme, la tête ensanglantée et que l'on dut abattre aussitôt.

M Delesalle, qui estime avoir subi un préjudice global de 1.000 fr., a porté plainte et la gendarmerie de Roubaix enquête.

UNE HISTOIRE PRESQUE CENTENAIRE !

Si les habitants de Fiers-Breucq, à la presqu'unanimité désiraient l'annexion de leur hameau à la commune de Croix, l'administration communale de Fiers, nous l'avons dit dans notre précédent article, s'y opposait par sa décision du 26 mars 1846.

A la suite du vote favorable émis par le Conseil Croisien et sur une nouvelle pétition des intéressés, l'assemblée municipale de Fiers le 18 juin, puis le 15 août de la même année, rejetait purement le projet comme portant atteinte aux intérêts de la commune.

Les juges de Paix de Roubaix et de Lannoy furent commis à des enquêtes de commodo et incommodo, puis le Conseil municipal de Croix fut invité à donner son avis définitif.

Le 26 août, il se réunissait sous la présidence de M. Briet, maire, assisté de M. Spriet, adjoint. Etaient présents les conseillers municipaux dont les noms suivent : MM. Delaoutre, Caplette, Houzet Auguste, Gadenne Pierre, Selosse Julien, Selosse Jean-Baptiste, Ducroquet Désiré, Brulois Vincent, Beaucarne-Leroux, Delporte.

Conformément à la loi du 18 juillet 1837, les contribuables les plus imposés assistaient à la séance ; c'étaient MM. Lecoutre François, Lepers Napoléon, Lezaire Jean-Baptiste, Watteau Armand.

Le Conseil, après avoir pris connaissance de la demande de MM. Descat, Six frères et Destombes, propriétaires de teintureries au Breucq sollicitant l'annexion de tout le teritoire du hameau compris entre le canal et la rivière de la Marque (seule partie habitée alors de la section) approuva des considérants que nous nous proposons de reproduire une autre fois, car leur développement est intéressant

LEERS

PAIEMENT DES SECOURS DE CHOMAGE

Le paiement des secours de chômage pour la période du 1er au 10 janvier sera effectué à la Mairie, le samedi 11 janvier, de 10 à 12 h.

Mutilés du Travail. — Permanence au foyer populaire, dimanche 12 janvier, de 11 h. à midi.

Service d'ébouage. — Le service d'ébouage passera dans les rues précédemment citées samedi 11 janvier, à partir de 13 h.

TOUFFLERS

Déclaration des domestiques attachés à la personne, précepteurs, préceptrices et gouvernantes. — Les employeurs sont tenus, sous peine de doublement de la taxe, de faire dans le courant du mois de janvier, la déclaration du nombre et du sexe des domestiques (y compris les chauffeurs, attachés à la personne, qu'ils soient ou non logés, des précepteurs, préceptrices et gouvernantes à leur service au 1er janvier 1941.

Les personnes ayant fait une déclaration l'année dernière ne sont pas tenus de les renouveler sauf modifications.

Taxe sur les chiens. — Incessamment aura lieu à domicile le recensement des chiens en vue de l'établissement de la taxe pour 1941.

Pour cette imposition, les chiens sont classés en deux catégories. Le classement n'est déterminé, ni par l'âge, ni par la taille, ni par la race, mais par l'utilité effective. Les chiens pouvant être classés dans deux catégories seront obligatoirement classés dans celle dont la taxe est la plus élevée.

1re catégorie. — Il faut entendre tout animal qui, non préposé spécialement à la garde, est laissé en liberté, est admis dans les maisons ou appartements, accompagne son maître dans ses sorties et ses promenades Les chiens servant à la chasse.

2e catégorie. — Il s'agit des chiens affectés exclusivement à la garde et non compris dans la catégorie précédente. Seuls les chiens de 1re catégorie peuvent être rencontrés dans la rue. Les chiens de 2e categorie ne peuvent en aucun cas, circuler dans la commune, sous peines de poursuites contre leur propriétaire.

Le défaut de déclaration entraîne le triplement de la taxe afférente à laquelle le chien ayant fait l'objet d'une fausse déclaration, aurait dû être classé.

Etat Civil. — Naissance : Marcelle Lequenne, 139, rue de Willems.

HEM

PAIEMENT DES CHOMEURS

Le paiement des chômeurs aura lieu le vendredi 10 janvier, dans la salle du Tilleul et dans l'ordre suivant :

Les numéros : 1 à 600, de 14 h. à 15 h. ; 601 à 850, de 15 h. à 16 h. ; 851 et suivants, de 16 h. à 17 h.

Les chômeurs sont priés de respecter l'horaire prescrit. Les retardataires ne seront plus payés.

Démographie. — Il a été enregistré au cours de l'année 1940 : 49 naissances, 92 décès, dont 24 dans d'autres communes et 22 mariages.

LILLE

Tribunal correctionnel

LES MŒURS

François Delaval, 61 ans, journalier, rue d'Englos, à **Haubourdin**, était inculpé du chef d'outrage public à la pudeur. Le tribunal lui a infligé un an d'emprisonnement.

Les voleurs de bicyclettes

Domestique à **Mouscron**, rue du Labyrinthe, Joseph-Louis Demarcq, 23 ans, a dérobé deux bicyclettes à **Neuville-en-Ferrain**, en octobre dernier. Comme il avait, en outre, fait usage d'une fausse carte d'identité, le tribunal lui a infligé huit mois d'emprisonnement et une amende de 25 francs.

— Dans le couloir d'un café de **Roubaix**, Joseph Huysentruit, 20 ans, manœuvre, 127, rue d'Oran, à **Roubaix**, a dérobé une bicyclette. Le tribunal lui a infligé 6 mois d'emprisonnement. P F, de **Roubaix**, poursuivi du chef de recel, a été acquitté.

Cambriolage nocturne à Roubaix

Maurice Desseaux, 35 ans, tisserand, à **Roubaix**, rue de Mouvaux, et Jérôme Cats, 30 ans, tisserand, sans domicile fixe, s'étaient concertés pour opérer un cambriolage dans un immeuble inhabité. L'entreprise fut effectuée au cours de la nuit du 12 au 13 octobre 1940. Les deux individus mirent complètement à sac la cave d'un débit de boissons, s'emparant de 70 bouteilles de vin et liqueurs.

Le tribunal lui a infligé 6 mois d'emprisonnement.

Alfred Knockaert, 37 ans, cafetier, rue d'Italie, à **Roubaix**, inculpé du chef de recel, a été condamné à 3 mois d'emprisonnement et à une amende de 100 francs.

Par ailleurs, Maurice Coene, 33 ans, domicilié rue de l'Ouest, à **Roubaix**, qui avait participé avec Cats à une tentative de vol dans le même débit de boissons, a été condamné à 3 mois d'emprisonnement.

Précoces voleurs

Dans le courant du mois de juin 1940, René Deraedt, 18 ans, domicilié à **Lille**, rue Fénelon, et Raymond D..., 17 ans également domicilié à **Lille**, se dirigeaient vers la gare de Lille-Porte des Postes, et, pénétrant sur les quais, ils dérobaient des pièces de tissus qui se trouvaient dans des wagons.

Au cours de l'enquête, il fut établi que ces deux précoces voleurs avaient soustrait, le 12 octobre, deux bicyclettes, appartenant à MM. Wycke et Ricotte. En outre le 15 octobre suivant, trois roues de camion, munies de pneus, étaient enlevées, au préjudice de M. Cibié.

Le tribunal a infligé à ces deux jeunes gens 8 mois d'emprisonnement.

Un recéleur, Alexandre-Gaston Durand, 44 ans, demeurant à **Aix-les-Orchies**, a été condamné à trois mois d'emprisonnement et à une amende de 200 francs.

Vol à La Cotonnière à La Madeleine

Roger Bafcop, 18 ans, apprêteur, à **La Madeleine**, rue Pasteur ; Gaston Hennebique, 30 ans, manœuvre, rue de Marquette, à **La Madeleine**, étaient inculpés de vol de toile commis à la Cotonnière de La Madeleine.

Le premier a été condamné à six mois d'emprisonnement, le second, à quatre mois.

Maurice Enghels, 20 ans, ouvrier teinturier, rue Jacques-Lefebvre, à **La Madeleine**, était poursuivi du chef de complicité de vol. Il a été condamné à 4 mois d'emprisonnement avec sursis

Suzanne Chapelet, femme Van Brabant, et Cyrille Bafcop, 41 ans, appréteur, rue Pasteur, à **La Madeleine**, pour recel, ont été condamnés à un mois d'emprisonnement.

AU CARREAU DES HALLES

Aux Halles Centrales, à **Lille**, Blanche Cathelain, femme Pape, âgée de 45 ans, marchande des quatre-saisons, rue d'Austerlitz, à **Lille**, s'est emparée d'un sac de haricots de 100 kilos. Le tribunal l'a condamnée à 3 mois d'emprisonnement.

MARCQ-EN-BARŒUL

Un sac de laine est trouvé sur la voie publique

De service rue de Lille, le garde fils M. Gustave Demuynck, demeurant rue Traversière, 10, à Marcq a trouvé mercredi vers 15 h., à proximité du Pont de Marcq, un sac de laine d'un poids de 50 kilos.

La police en fut informée et cette marchandise est à la disposition de son propriétaire, au domicile du surveillant.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

Vol de 500 kg. de pommes de terre

En faisant sa tournée habituelle d'inspection, M. Alphonse Dumortier, cultivateur, 350, rue de Bilemont, à Mouscron, constata qu'on avait fracturé le cadenas fermant la porte d'entrée d'une cave. En pénétrant dans celle-ci, il constata bien vite qu'il avait reçu, au cours de la nuit, la visite d'« indésirables ». Ceux-ci lui avaient enlevé toute sa provision de plants de pommes de terre, soit cinq cents kilos environ. M. Dumortier en a avisé la police qui a ouvert une enquête.

On retrouve dans un fossé un vélo disparu. — M. Félix De Ryckère a trouvé abandonné dans un fossé, rue du Congo, à Mouscron, un vélo dont il manquait les roues, la dynamo et la chaîne. C'était celui d'un agent de police qui, de service au bureau de ravitaillement, avait été victime d'un « bécanier » le 3 janvier dernier. Sans doute le quidam n'aura pris que ce dont il avait besoin !

Méfiez-vous de vos « amis »... — La gendarmerie de Mouscron enquête actuellement au sujet d'un vol peu banal : ayant reçu des visites, M. Omer De Groote, domicilié à un hameau « Tombrouck », a constaté après coup la disparition de son portefeuille placé dans une veste pendue au porte-manteau. Il contenait une certaine somme d'argent et des papiers d'affaire. M De Groote a constaté, en outre, la disparition d'une veste de cuir.

Les pots de confiture tentateurs. — Andrée Buisson, 21 ans, demeurant 6, rue de la Solidarité, et une autre jeune fille, âgée de 17 ans, étaient entrées dans un magasin de la rue de Roubaix, exploité par Mme Madeleine Spriet. Avant que celle-ci n'arrive dans le magasin, les deux jeunes filles avaient subtilisé deux pots de confiture qui prirent le chemin de leur sacoche, mais l'épicière n'avait pas été sans le remarquer et une rapide inspection permit de confondre les coupables qui font l'objet d'un procès-verbal.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, RUE FIDÈLE LEHOUCQ, sont ouverts au public, tous les jours de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. (Tél. 4.35)

Toutes nos insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour d'insertion, AVANT MIDI.

UNE BELLE FÊTE SPORTIVE AU GYMNASE MUNICIPALE

Tourcoing, première ville sportive de France, confirmera dimanche, grâce aux dirigeants de la Fédération locale de Ping-Pong, la valeur d'un titre nullement démérité.

Plus de 200 pongistes triés sur le volet — ce qui bat de loin tous les records — rivaliseront d'adresse et d'habileté pour inscrire le premier, leur nom au palmarès d'une grande épreuve qu'on n'oubliera pas de sitôt, et que les organisateurs entendent perpétuer comme une grande « classique ».

Pour la 1re fois, on verra réunis dans une même épreuve, les champions de quatre fédérations différentes, et tous les matches qui se dérouleront à la salle du Gymnase Municipale seront disputés avec âpreté par des joueurs ayant déjà fait leurs preuves et connaissant à fond toutes les règles du tennis de table, qui est devenu le sport populaire très à la mode.

Essayons, timidement, d'établir un pronostic en tenant compte des engagements qui étaient connus mercredi matin, pour le tournoi des indépendants.

Le Grand Prix de la Ville de Tourcoing nous sortira-t-il une nouvelle vedette locale ? Nous connaissons déjà les Ruolt, Marissal, Masson, Guyomar, Demey, Provoyeur, Callens et Delest, parce que ceux-ci ont déjà remporter des succès très appréciables, mais le championnat qui se dispute chaque semaine, a mis en valeur des jeunes pleins de fougue et de prétentions qui n'aspirent